



Edition spéciale N°1 - 1^{er} mai 2020

Depuis le 17 mars, le confinement général a été décrété sur notre territoire.

La pandémie a modifié nos conditions de vie.

Chacun s'adapte comme il peut, beaucoup d'entre vous sont connectés, mais certains autres n'ont pour seule information que la télévision, la radio et la presse locale. Il est important pour nous de maintenir le lien et de vous faire part de l'actualité de notre Commune.

Didier CORRE - Maire

MAIRIE

Assurer la continuité des services :

Afin de protéger les personnels communaux, il n'y a plus d'accueil du public en mairie. **Une permanence téléphonique est assurée tous les matins de 9h à 12h, du lundi au vendredi, au 04 70 59 00 13.**

En dehors de ces horaires, vous pouvez contacter **M. le Maire au 06 70 60 64 16.**

ECOLE DES SOURCES

Inscriptions scolaires :

Les inscriptions des nouveaux élèves s'effectueront sur rendez-vous à partir du 11 mai 2020, par mail :

ecole.hauterive.03@ac-clermont.fr

ou par téléphone, en laissant un message avec vos coordonnées au 04 70 59 12 10.

ETAT CIVIL/ CIMETIERE/OBSEQUES

Seuls les actes de naissances et décès sont assurés.

Les mariages ne peuvent se tenir pendant la période de confinement.

Notre cimetière est resté ouvert dans le respect des gestes barrières.

Les obsèques sont réglementées et se déroulent dans la plus stricte intimité familiale et dans le respect des gestes barrières

MARCHE HEBDOMADAIRE

Par arrêté préfectoral n° 807/2020 en date du 25 mars 2020, nous avons obtenu la réouverture de notre marché hebdomadaire du vendredi de 16 h 30 à 19 h 30, dans le strict respect des dispositions propres à garantir la santé publique, notamment par des mesures d'hygiène et de distanciation sociale.

Le marché sera ouvert les vendredis 1^{er} et 8 mai 2020.

ELUS

Dans le cadre de la Loi d'urgence, certaines mesures ont été mises en place pour les Collectivités Territoriales.

Ce qu'il faut retenir :

- Le 1er tour est définitivement validé pour les 36 communes de l'agglomération.

- Pour les 3 communes avec un second tour la date des élections sera fixée par décret
- Les mandats des élus sortants sont prorogés jusqu'à une date prévue par décret pour les conseils totalement élus au 1er tour (en juin).

- Les délégations du conseil municipal au maire sont prorogées elles aussi.
Didier Corre assure toujours son rôle de Maire en attendant la prochaine réunion du Conseil Municipal. Vos élus sont sur le terrain 7 jours/7 pour assurer un lien permanent entre l'Etat, Vichy Communauté et son territoire

COMMUNICATION

Pour suivre l'actualité en temps réel et ne rien manquer des nouvelles mesures mises en place par le Gouvernement, la Préfecture, l'Agglomération et la commune, retrouvez toutes les [informatons sur www.mairiehauterive.fr](#), sur notre page Facebook Ville de Hauterive 03



Edition spéciale N°1 - 1^{er} mai 2020

PLATEFORME VICHY SOLIDAIRE

Vichy Communauté et la ville de Vichy ont mis en place un numéro vert (0 800 70 99 99 - du lundi au vendredi de 9h à 18h - service et appel gratuits) qui doit permettre d'apporter des réponses aux personnes en situation de vulnérabilité (personnes âgées, isolées etc...).

Dans le cadre de l'épidémie du coronavirus (COVID-19), la Ville de Vichy et Vichy Communauté lancent un numéro vert et une page Facebook pour vous informer sur les mesures mises en œuvre et pour aider les personnes âgées ou fragiles, qui ont besoin d'aide.

www.ville-vichy.fr/actualites/covid-19

JUSTIFICATIF DE DEPLACEMENT

Afin d'aider les Hauterivois qui n'ont pas accès au numérique des justificatifs de déplacements sont mis à leur disposition à la Boulangerie Dourdouille.

A l'heure actuelle, plus de 200 justificatifs ont été délivrés.

AIDES AUX ENTREPRISES

Des aides de l'Etat sont mises en place pour les entreprises. Toutes les mesures d'accompagnement peuvent être consultées sur : vichy-economie.com

DECHETTERIE

La déchetterie de Cusset accueille les particuliers de Vichy Communauté sur RDV, pour le dépôt des déchets verts et des gravats. L'accueil se déroule en semaine (hors week end et jours fériés) de 8 h à 12 h 30. Pour prendre RDV vous devez contacter le service de gestion des déchets ménagers de Vichy Communauté au 04 70 96 57 40.

La déchetterie de Charmeil est partiellement ouverte depuis le jeudi 23 avril 2020. Elle est accessible sur RDV également. L'inscription est obligatoire entre 8 h et 12 h auprès du Sictom Sud-Allier au 04 70 45 73 37

COVID ROOM

Depuis le 30 mars, un centre de consultations médicales dédié au Covid-19 a ouvert ses portes derrière la clinique La Pergola. Appelé Covid Room, ce centre a pour but de pré-examiner les cas suspects et de désengorger l'hôpital. Accessible seulement sur rendez-vous pris par votre médecin généraliste. Si vous présentez des symptômes du Covid 19, il jugera la nécessité de procéder à des examens plus approfondis.

Si vous ne parvenez pas à joindre votre médecin traitant, un numéro de téléphone a été mis en place par l'association des médecins libéraux de l'Allier au 04 70 48 57 87.

DISTRIBUTION DE MASQUES

Vichy Communauté, la Région AURA, le Département et Hauterive se sont engagés à fournir des masques à tous les habitants.

2 masques seront distribués pour chaque adulte, deux autres pour chaque enfant.

Leur distribution est prévue au porte-à-porte, par vos élus le **DIMANCHE 10 MAI DE 9H A 12H.**

Concernant les écoliers, du CP au CM2 : la distribution des masques aura lieu dans l'enceinte de l'école où est/sont inscrits votre/vos enfant(s) : **JEUDI 7 MAI DE 8H A 18H.**

Concernant les collégiens : les modalités de distribution dans les établissements scolaires vous seront communiquées ultérieurement.

Concernant les lycéens : ils bénéficient de la distribution des masques "adultes" le **DIMANCHE 10 MAI.**